

Modalités de stages en psychoéducation — Baccalauréat

	Les stages 1 et 2 se réalisent en continuité, dans le même milieu de stage	
	Stage 1 — PSE5036 (automne)	Stage 2 — PSE5046 (hiver)
Durée	Septembre à décembre	Janvier à avril
Nombre d'heures	14 semaines 18 h/semaine, réparties sur 3 jours 12 h de contact direct 6 h de contact indirect Total : 252 heures	14 semaines 18 h/semaine, réparties sur 3 jours 12 h de contact direct 6 h de contact indirect Total : 252 heures
Horaire	<i>L'horaire est flexible et prend en compte les disponibilités de la personne étudiante et les besoins du milieu.</i>	
Objectifs principaux	• Évaluer les capacités adaptatives et les besoins des personnes, familles ou groupes auprès desquels il intervient. • Prendre en charge des moments de vie et mener des entretiens de façon structurée et professionnelle. • Mettre en œuvre des interventions de prévention ou de réadaptation adaptées à la situation. • Manifester de façon constante les attitudes relationnelles propres à la pratique psychoéducative. • Exercer une réflexion critique sur sa pratique en plaçant l'intérêt du client au cœur de ses décisions.	
Possibilités d'intervention requises	Opportunités permettant de réaliser les travaux : • Observation d'un client ou d'un groupe et collecte de données • Formulation d'hypothèses cliniques • Rédaction d'une évaluation fonctionnelle et d'un plan d'intervention • Planification et animation d'activités psychoéducatives (individuelles et de groupe) Participation aux rencontres cliniques Initiation à la tenue de dossier	
Responsabilités de l'accompagnateur·trice	• Faciliter l'intégration de l'étudiant·e dans le milieu. • Participer à deux rencontres tripartites par session (mi-stage et finale). • Prévoir de la co-intervention pour permettre l'observation et la rétroaction. • Rencontres de suivi recommandées : environ 1 heure/semaine. Qualification : maîtrise ou baccalauréat en psychoéducation ou domaine connexe, ou technique en éducation spécialisée avec plusieurs années d'expérience. <i>* Il est possible de nommer deux accompagnateur·trices, ce qui enrichit l'expérience de l'étudiant·e tout en allégeant la charge de travail.</i>	